N° 06 - Décembre 2010

Ayques Ouvèze INFOS

Bulletin semestriel d'informations
de la communauté de communes Ayques Ouvèze en Provence

Sommaire

P. 1
Editorial
P. 2
Déchets
P. 3
Redevance incitative
P. 4 - 5
Travaux assainissement
P. 6 - 7
Développement économique
P. 8 - 9
Marchés public attribués en 2010
P. 9
Bilan des emprunts transférés
P. 9 - 10
En bref
P. 11
Manifestations décembre 2010
Les vœux des municipalités

Éditorial

À plein régime...

Souvent considérée par le passé comme un simple syndicat de gestion des déchets, la communauté de communes s'est inscrite depuis deux ans dans une démarche de projets et d'actions concrètes qui trouvent leur déclinaison pour chacune des compétences qui lui ont été transférées :

- *Projets et actions en matière de développement économique avec la candidature pour le pôle d'excellence rurale, la réalisation d'une étude de stratégie de développement économique du territoire et des acquisitions foncières afin d'élargir l'offre d'accueil pour les entreprises,*
- *Projets et actions en matière d'aménagement de l'espace avec la candidature pour le Programme d'aménagement solidaire mis en place par le Conseil régional, visant à aider les projets communaux en matière de diversité de l'habitat, de qualité de l'espace public, de valorisation du patrimoine et d'accessibilité aux équipements,*
- *Projets et actions en matière d'assainissement avec la réalisation du schéma directeur et un programme pluriannuel de travaux qui court jusqu'en 2015,*
- *Projets et actions en matière d'environnement avec l'optimisation des coûts du service des déchets, l'amélioration du fonctionnement des déchetteries et la mise en place de la redevance incitative,*
- *Projets et actions en matière budgétaire et fiscale avec une maîtrise des dépenses de fonctionnement pour dégager de l'autofinancement nécessaire au financement des investissements et des mesures fiscales incitatives pour les jeunes agriculteurs et l'agriculture biologique,*

Ces projets et ces actions tournent depuis cette année à plein régime.

Nous franchirons un nouveau palier l'année prochaine lorsque nous connaîtrons les résultats des études qui ont été lancées, qui nous permettrons de construire notre territoire, dans le respect de son identité rurale, viticole et touristique.

En attendant, je vous souhaite à toutes et à tous de bonnes fêtes de fin d'année.

Le Président,
Max IVAN

La communauté de communes installe son siège à Camaret sur Aygues

Après de multiples péripéties et des rebondissements de dernière heure, c'est finalement à Camaret sur Aygues que la communauté de communes va installer son nouveau siège.

Depuis 2001, les locaux administratifs sont basés à Piolenc, dans une bastide isolée au bord du plan d'eau, incommode d'accès et d'usage et ne répondant à aucune des normes requises pour les établissements recevant du public.

De plus, avec le recrutement des nouveaux agents rendu nécessaire pour l'exercice des compétences transférées (assainissement, développement économique, propreté urbaine), ce bâtiment n'était plus adapté aux besoins des services. Tant et si bien qu'il a fallu louer des bungalows pour permettre aux nouveaux agents de travailler !

Un véritable siège pour la communauté de communes

Plusieurs projets, déjà évoqués dans nos précédentes éditions, n'ont pas pu aboutir en raison de contraintes administratives, qu'il s'agisse de la construction d'un bâtiment à côté de la déchetterie de Camaret ou de l'installation dans les anciens locaux de l'entreprise MONOPANEL à Travaillan.

Le Président Max IVAN a donc pris la décision de louer des bureaux à Camaret. Le bail de location a été signé le 9 novembre dernier et il prend effet à compter du 1er mars 2011, pour une durée de 6 ans.

Le bâtiment est situé rue Louis Ampère dans la zone d'activité Jonquier & Morelles, à côté de l'étude notariale.

Il s'agit des anciens locaux de l'imprimerie Technicolor, qui ont été entièrement restaurés et refaits à neuf par le propriétaire. Ils couvrent une surface de 500 m² avec 11 bureaux, une salle pour les séances du conseil et 2 salles de réunion.

La communauté de communes va ainsi disposer d'un véritable siège social, conforme aux normes d'accessibilité et de sécurité et situé à l'épicentre de la communauté de communes.

Le public pourra y être accueilli dignement et les agents pourront enfin travailler dans des conditions décentes.

Le bilan des équipements et innovations du service des déchets

Système de contrôle d'accès aux déchetteries intercommunales

Depuis le 2 novembre le système de contrôle d'accès aux déchetteries est en place

Ce système a été installé pour mieux réguler les flux des usagers, ne plus permettre aux personnes extérieures à la communauté de communes d'accéder aux déchetteries et pour que les professionnels s'acquittent vraiment de la redevance qu'ils doivent payer.

Les professionnels comme les particuliers sont munis d'une carte leur permettant d'accéder à la déchetterie avec un système de barrière qui s'ouvre dès que la carte est présentée devant la borne.

Les professionnels sont équipés d'une carte munie d'unités achetées au préalable et rendant ainsi leur accès payant.

Les particuliers ont une carte gratuite donnant droit à 52 passages par an.

Il est encore temps de demander sa carte : il suffit de remplir le formulaire d'inscription mis à votre disposition et de le faire parvenir à la communauté de communes avec un justificatif de domicile.

Exploitation en régie des deux déchetteries

Suite à l'étude sur l'optimisation des coûts réalisée en 2008, il avait été préconisé la reprise en régie des deux déchetteries intercommunales qui permettrait ainsi à la collectivité de faire baisser les coûts d'exploitation des déchetteries.

Il a été décidé de ne pas reconduire le marché avec la société VEOLIA qui a pris fin le 30 septembre dernier.

La Communauté de communes a donc fait l'acquisition d'un camion pour transporter les bennes et un chauffeur a été recruté. L'économie ainsi réalisée devrait être de l'ordre de 100 000 € par an

Nouveaux horaires d'ouverture des déchetteries

Lundi
de 8 h 30 à 12 h et de 14 h à 17 h 30

Mardi (Camaret)
de 14 h à 17 h 30

Mardi (Piolenc)
de 8 h 30 à 12 h et de 14 h à 17 h 30

Mercredi
de 8 h 30 à 12 h et de 14 h à 17 h 30

Jeudi (Camaret)
de 8 h 30 à 12 h et de 14 h à 17 h 30

Jeudi (Piolenc)
de 14 h à 17 h 30

Vendredi
de 8 h 30 à 12 h et de 14 h à 17 h 30

Samedi
de 8 h 30 à 12 h et de 14 h à 17 h 30

Les matinées de fermeture étant consacrées au nettoyage des sites par les gardiens.

Etude sur la mise en place de la redevance incitative

La communauté de communes a fait appel à un bureau d'études pour la mise en place de la redevance incitative. C'est le bureau d'études INDDIGO qui a été retenu.

La mise en place de la redevance incitative, qui se substituerait à la taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM) fait partie des prescriptions du Grenelle de l'Environnement.

Le principe de la redevance incitative est le suivant : il s'agit d'une tarification qui établit un lien direct entre la production individuelle et le niveau de paiement, c'est le principe du « pollueur payeur ». La mise en place de cette tarification peut amener les citoyens à changer leurs comportements face à la production de leurs déchets : diminution du volume d'ordures ménagères résiduelles, augmentation de la collecte sélective et des apports en déchetterie, amélioration de la qualité du tri.

La redevance incitative permet d'avoir une répartition des coûts plus juste pour les foyers (« on paye ce que l'on jette »).

L'instauration de la redevance incitative ne pouvait être envisagée avant 2014, les élus ont décidé de mettre d'abord en place la redevance spéciale qui concerne uniquement les professionnels (entreprises, commerces et artisans).

Le bilan de 2 ans de travaux en assainissement

La compétence assainissement collectif a été transférée à la communauté de communes depuis le 1er janvier 2009. Depuis cette date, plusieurs chantiers de grande ampleur ont été réalisés. Revue de détail :

Camaret sur Aygues

- **Chemin de Rasteau :** travaux d'extension du réseau public de collecte des eaux usées et raccordement de 21 habitations supplémentaires, pour un coût de 301 954 € TTC
- **Chemin de Piolenc :** reprise de 22 caisses de branchement assainissement, pour un coût de 11 000 € TTC
- **Rue Jules Ferry :** travaux de remplacement de la canalisation du réseau public de collecte des eaux usées. Ils ont débuté le 15 novembre dernier pour une durée prévisionnelle de 8 mois et pour un coût estimé de 257 870 € TTC. Les travaux sont réalisés par le groupement d'entreprises ROUVIÈRE / RAMPA / TEYSSIER, en coordination avec le syndicat RAO et le SIER.

Piolenc

- **Quartier Bouqueyran :** travaux d'extension du réseau public de collecte des eaux usées et raccordement de 25 habitations supplémentaires pour un montant de 166 700 € TTC réalisés par l'entreprises TPR ROUVIÈRE.

Travaillan

- **Création d'un réseau de transfert entre Travaillan et Camaret :** les travaux ont débuté le 28 août dernier pour une durée prévisionnelle de 8 mois et pour un coût travaux de 974 980 € TTC. Ils sont réalisés par le groupement d'entreprises RAMPA / ROUVIÈRE / TEYSSIER.

Travaux de remplacement de canalisation rue Jules Ferry à Camaret sur Aygues

Travaux d'extension du réseau public de collecte des eaux usées quartier Bouqueyran à Piolenc

Création du réseaux d'assainissement à Travaillan

Création du réseau public de collecte des eaux usées quartier Hauteville à Uchaux

Construction de la nouvelle station d'épuration au hameau des Farjons à Uchaux

Reprise de la canalisation à Violès

Uchaux

- **Hameau des Farjons, de la Mastre :** construction d'une station d'épuration pour un montant de 351 454 € TTC. Réalisée par le groupement CSE / ELTP.
- **Hameau de Hauteville :** création d'un réseau public de collecte des eaux usées avec raccordement de 23 habitations sur la nouvelle station d'épuration des Farjons, la Mastre pour un montant de 265 694 € TTC. Réalisés par le groupement TPE / ELTP

Violes

- **Rue Pasteur :** Reprise de la canalisation et de 14 branchements pour un montant de 51 860 € TTC

La plupart de ces travaux ont été réalisés avec le soutien financier de l'agence de l'eau Rhône Méditéranée Corse, du Conseil régional Provence Alpes Côte d'azur et du Conseil général du Vaucluse.

TRAVAUX À VENIR EN 2011 - 2012

• Camaret sur Aygues

- Extension réseau pour la nouvelle résidence de tourisme. Coût estimé : 111 826 € TTC.
- Réhabilitation réseau cours du Nord, du Couchant et du Midi. Coût estimé : 203 000 € TTC.
- Extension réseau quartier Sablas / chemin de la Dame. Coût estimé : 620 000 € TTC.
- Réhabilitation réseau cours du Midi (phase 2). Coût estimé : 43 415 € TTC.
- Réhabilitation réseau avenue du Mont Ventoux. Coût estimé : 154 583 € TTC.

• Piolenc

- Extension réseau quartier Crépon Nord. Coût estimé : 197 340 € TTC
- Mise en séparatif réseau pluvial. Coût non estimé (attente des conclusions du schéma directeur).
- Reprise des branchements avenue Henri Fabre. Coût estimé : 86 540 € TTC.
- Reprise des branchements cours Corsin. Coût estimé : 65 780 € TTC.
- Reprise des branchements route des Lônes. Coût estimé : 15 787 € TTC.
- Réhabilitation réseau zone artisanale du Crépon. Coût estimé : 46 040 € TTC.
- Réhabilitation réseau chemin de l'Etang. Coût estimé : 131 560 € TTC.

• Sainte-Cécile les Vignes

- Extension de la station d'épuration. Coût estimé : 1 184 040 € TTC
- Extension réseau quartier Andoulènes / Arénier. Coût estimé : 155 332 € TTC
- Réhabilitation et extension réseau avenue Kimmerling. Coût estimé : 167 081 € TTC.
- Extension réseau chemin des Rogations. Coût estimé : 139 454 € TTC.
- Reprise des branchements avenue Jean Jaurès. Coût estimé : 20 000 € TTC.

• Sérignan du Comtat

- Extension réseau route de Camaret / chemin de Rameyron. Coût estimé : 197 340 € TTC
- Extension réseau chemins Saint Marcel, Laquets et Aglaniero. Coût estimé : 797 314 € TTC.
- Construction d'une nouvelle station d'épuration. Coût estimé : 1 310 816 € TTC (ou raccordement des eaux usées à la station d'épuration de Camaret. Coût estimé : 1 010 620 € TTC).

• Travaillan

- Création du réseau d'assainissement collectif.
- Tous les travaux prévus sur les exercices budgétaires 2010, 2011 et 2012 auront été réalisés avant le mois de mars. Coût total : 1 304 770 € TTC.

• Uchaux

- Construction d'une nouvelle station d'épuration hameau de la Galle. Coût estimé : 407 842 € TTC
- Construction station d'épuration hameau de la d'Hugues. Coût estimé : 197 340 € TTC.

• Violès

- Réhabilitation réseau impasse des Jardins. Coût : 71 524 € TTC.
- Réhabilitation réseau cours Rigot et rue de la République. Coût estimé : 297 440 € TTC
- Réhabilitation et extension réseau route du Plan de Dieu. Coût estimé : 297 180 € TTC.

Développement économique

Le lotissement artisanal de Violès

Les travaux d'aménagement et de viabilisation qui se sont élevés au total à près de 900 000 €, se sont achevés en avril dernier. Les 7 parcelles du lotissement sont en phase de commercialisation, au prix de 44 € le m².

Cinq d'entre elles ont déjà été attribuées aux entreprises ROLAND CHATEAU, MAUGUY CREATIONS, LC CLOS, L'AVENIR DU BOIS et Félicien GARCIA.

Les deux parcelles restantes devraient être vendues rapidement.

Le lotissement artisanal de Violès : un outil de développement économique prisé par les entreprises locales

Etude de stratégie de développement économique du territoire

de la Communauté de communes Aygues Ouvèze en Provence

Pour mieux connaître son potentiel de développement futur, la communauté de communes a décidé de réaliser une étude diagnostic et de stratégie de développement économique, en partenariat étroit avec le Conseil général de Vaucluse qui la finance à 80 %.

C'est le groupement CDI / Alliance Eco / Agence Paysages qui a été retenu pour la réaliser, pour un montant de 45 837 € TTC.

Cette étude comporte 4 phases :

1 - Une étude diagnostic du territoire

2 - Une proposition de stratégie de développement économique

3 - Une identification et classification de l'opportunité des outils de développement économique

4 - Les impacts et évaluations en matière budgétaire

Le délai de réalisation est estimé à un an. Nous devrions donc en connaître les conclusions à l'automne prochain.

Candidature de la communauté de communes au pôle d'excellence rurale

La communauté de communes s'est portée candidate pour le 2ème appel à projets des pôles d'excellence rurale, lancé par l'Etat pour soutenir le développement économique des territoires ruraux.

La communauté de communes a fait le choix de la reconversion et de la valorisation de la filière agricole et agro alimentaire pour présenter sa candidature autour de deux axes stratégiques forts :

- la création d'un marché d'intérêt local à Violès, pour promouvoir et commercialiser la production locale, tout en incitant au développement de l'agriculture biologique et au retour aux cultures traditionnelles,
- la création d'un pôle éco-innovant à Camaret sur Aygues en faveur de l'entreprenariat agricole et agro-alimentaire, comprenant diverses prestations d'accompagnement à la création, à la reprise, au développement et à l'accueil des entreprises spécialisées dans cette filière.

Le dossier de candidature a été déposé le 20 octobre dernier en Préfecture.

Si la candidature de la communauté de communes est retenue, le pôle d'excellence rurale sera mis en œuvre dès 2011 pour une durée de 3 ans.

Dossier à suivre...

Constitution de réserves foncières pour de futures zones d'activités

Dans le cadre de l'extension de la zone d'activité Jonquier & Morelle à Camaret sur Aygues, la communauté de communes vient d'acquérir 22 400 m² de terrains en bordure de la RD 43, au prix de 784 770 €.

Une fois viabilisés, une partie de ces terrains sera destinée à la réalisation du pôle éco innovant et le reste sera proposé aux entreprises qui souhaitent s'y installer, en privilégiant celles qui créent des emplois.

Les locaux Monopanel à Travaillan

Acquisition des locaux des anciens établissements Monopanel à Travaillan

Achat destiné au départ à l'implantation du siège de la Communauté de communes, il sera finalement destiné à la location pour les entreprises qui cherchent des locaux. Une partie du bâtiment sera conservée pour les services techniques de la Communauté de communes.

Plusieurs entreprises locales ont déjà manifesté leur intérêt pour ces locaux.

Le prix de location a été estimé par France Domaine à 48 € / m^2 / an.

Mise en place d'une signalétique uniforme pour les zones d'activité

A l'instar de la signalétique qui a été installée à l'entrée de la zone d'activité du Crépon à Piolenc, la communauté de communes a souhaité harmoniser la signalétique de l'ensemble des zones d'activité de son territoire.

Une consultation a donc été lancée et le prestataire retenu est la société SICOM Signalétique et Communication Urbaines pour un montant de 25 700 € TTC.

Il a fallu au préalable établir un recensement de toutes les entreprises installées dans chaque zone d'activité.

Cette nouvelle signalétique devrait être installée au cours du printemps 2011.

Une signalétique pour les zones artisanales

En prévision pour 2011

- Viabilisation et commercialisation des terrains acquis sur la zone d'activité de Camaret sur Aygues
- Extension de la zone d'activité de Sérignan du Comtat et aménagement des 29 000 m^2 de terrain qui devraient être prochainement acquis par la communauté de communes.
- Création d'un règlement intérieur commun à toutes les zones d'activité de la communauté de communes

Les principaux marchés publics attribués en 2010

Assainissement

Travaux de construction de la station d'épuration des Farjons à Uchaux

- Attributaire : groupement CSE/ELTP
- Montant : 351 454 € TTC

Travaux d'extension du réseau d'assainissement hameau Hauteville à Uchaux

- Attributaire : groupement TPE/ELTP
- Montant : 265 694 € TTC

Travaux géotechniques préalables à la construction de la nouvelle station d'épuration de Sainte Cécile les Vignes

- Attributaire : FONDASOL
- Montant : 20 093 € TTC

Réalisation des contrôles pour le service public d'assainissement non collectif

- Attributaire : SDEI
- Montant : 79 080 € TTC

Fourniture du dispositif de surveillance du déversoir d'orage de la rue du Grenouillet à Piolenc

- Attributaire : POMPAGE RHONE ALPES
- Montant : 13 140 € TTC

Création du réseau d'assainissement à Travaillan

- Attributaire : groupement RAMPA / TEYSSIER / TPR ROUVIERE
- Montant : 1 166 076 € TTC

Marché à bons de commande pour les travaux d'assainissement réalisés hors opérations

- Attributaire : groupement RAMPA / TEYSSIER / TPR ROUVIERE
- Montant mini annuel : 83 720 € TTC
- Montant maxi annuel : 550 160 € TTC

Réalisation du schéma directeur intercommunal

- Attributaire : EGIS EAU
- Montant : 229 632 € TTC

Maîtrise d'œuvre pour des travaux d'assainissement à Camaret-sur-Aygues, Sérignan-du-Comtat et Violès

- Attributaire : Cabinet MERLIN
- Montant : 83 988 € TTC

Déchets ménagers

Fourniture de colonnes pour la collecte du verre et des journaux, revues & magazines

- Attributaire : PLASTIC OMNIUM
- Montant : 146 548 € TTC

Travaux de génie civil pour l'installation des systèmes de contrôles d'accès aux entrées des déchetteries

- Attributaire : TPR ROUVIERE
- Montant : 27 400 € TTC

Fourniture d'un camion pour le transport des bennes des déchetteries

- Attributaire : SAVIA MERCEDES
- Montant : 116 610 € TTC

Fourniture d'un broyeur à végétaux pour les déchetteries

- Attributaire : HANTSCH
- Montant : 171 045 € TTC

Fourniture d'un véhicule utilitaire pour le retrait des encombrants à domicile

- Attributaire : UTIL OCCASION
- Montant : 17 800 € TTC

Prestation de traitement des déchets non valorisables et des gravats

- Attributaire : DELTA DECHETS
- Montant : 65 410 € TTC

Développement économique

Prestation d'assistance pour le montage du dossier de candidature au pôle d'excellence rurale

- Attributaire : ARGOS
- Montant : 22 703 € TTC

Fourniture de la signalétique des zones d'activité économique

- Attributaire : SICOM
- Montant : 25 700 € TTC

Réalisation de l'étude diagnostic et de stratégie de développement économique

- Attributaire : groupement CDI / ALLIANCE ECO / AGENCE PAYSAGES
- Montant : 45 837 € TTC

Marché de travaux de voirie (lot 1) et d'éclairage public (lot 2) pour les zones d'activité

- Attributaire lot 1 : TPR ROUVIERE
- Montant maxi : 143 520 € TTC
- Attributaire lot 2 : TRENTO
- Montant maxi : 59 800 € TTC

Services généraux

Prestation d'assistance en matière de gestion budgétaire et fiscale

- Attributaire : STRATORIAL finances
- Montant : 23 920 € TTC maxi sur 2 ans

Fourniture d'un nouveau serveur informatique pour les services administratifs

- Attributaire : FARGAS
- Montant : 16 000 € TTC

Le bilan des emprunts transférés

Assainissement : le poids de la dette

Le transfert de la compétence assainissement a entraîné de fait le transfert de tous les emprunts que les communes avaient contractés pour leur propre budget assainissement.

Le total de la dette en capital transférée s'élève au 1er janvier 2010 à 2 491 995 €, ce qui équivaut à peu près au montant qui a été investi cette année pour les travaux !

Le tableau ci-dessous met en parallèle le montant des emprunts transférés de chaque commune et le montant de la redevance, puisqu'en théorie, la charge d'emprunts doit être couverte par le produit de la redevance.

Ce qui est loin d'être le cas.

Ce tableau démontre que les communes qui ont une station d'épuration neuve (Piolenc et Violès) ou un réseau d'eaux usées en bon état (Sainte Cécile les Vignes) sont forcément celles qui ont transféré le plus d'emprunts.

A l'inverse, les communes comme Camaret sur Aygues et Sérignan du Comtat, qui ont des stations anciennes et des réseaux défectueux, sont celles dont la charge d'emprunt est la plus modeste.

La commune d'Uchaux a financé la station d'épuration des Vincenty sur son propre budget en 2008. La communauté de communes finance cette année et en 2011 les stations d'épuration des Farjons et de la Galle.

Quant à Travaillan, elle fait office d'exception puisqu'elle ne disposait pas jusqu'à présent de l'assainissement collectif. Dès le printemps 2011, la quasi-totalité de son territoire sera couverte par le réseau d'eaux usées.

Budget assainissement 2010 / détail des emprunts transférés

Comparatif annuités d'emprunts et produits de la redevance

	Dette en capital au 1er janvier 2010	Annuité des emprunts transférés - budget 2010	Produit de la redevance d'assainissement perçue en 2010
Camaret sur Aygues	35 433,00 €	9 888,18 €	45 613,79 €
Piolenc	1 380 907,00 €	467 454,57 €	94 660,98 €
Sainte Cécile les Vignes	538 062,00 €	132 566,68 €	60 137,62 €
Sérignan du Comtat	31 704,00 €	11 817,57 €	45 196,30 €
Travaillan	- €	- €	- €
Uchaux	34 834,00 €	3 955,13 €	16 260,98 €
Violès	471 055,00 €	163 455,11 €	12 920,45 €
Total	**2 491 995,00 €**	**789 137,24 €**	**274 790,12 €**

En bref

Les taxations sur les forages

Conformément au Code général des collectivités territoriales et au décret relatif aux redevances d'assainissement et au régime exceptionnel de tarification forfaitaire de l'eau, les usagers qui s'alimentent partiellement ou totalement en eau grâce à une ressource autre que celle du réseau public de distribution d'eau potable et qui rejettent leurs eaux usées dans le réseau public de collecte des eaux usées doivent payer une facture d'assainissement étant donné qu'ils utilisent les ouvrages publics.

Le conseil de communauté a choisi de ne pas appliquer un forfait unique basé sur 120 m³ (consommation d'eau moyenne en France pour un foyer de 4 personnes) afin d'éviter les inégalités entre les foyers.

La taxation forfaitaire des forages est la suivante :

- Foyer de 4 personnes et plus : 120 m³ par an
- Foyer de 3 personnes : 120 m³ avec décote de 20 %, soit 96 m³ par an
- Foyer de 2 personnes : 120 m³ avec décote de 35 %, soit 78 m³ par an
- Foyer d'1 personne : 120 m³ avec décote de 50 %, soit 60 m³ par an
- Résidences secondaires : forfait de 60 m³

Ces abattements seront appliqués uniquement sur demande individuelle des usagers qui devront être transmises à la communauté de communes.

De plus, en cas de contestation ou de litige, les particuliers pourront mettre en place, à leurs frais, un compteur en sortie de leur forage.

En bref (suite)

Contrôles des installations d'assainissement non collectif

La communauté de communes a créé son Service public de l'assainissement non collectif (SPANC) le 1er janvier 2005. Environ 2 200 installations sont concernées par ce service. Conformément à la loi sur l'eau, ces installations doivent être contrôlées avant le 31 décembre 2012 afin de vérifier leur conformité, leur bon fonctionnement et leur entretien. La communauté de communes a décidé de faire réaliser les contrôles des installations par un prestataire. La commission d'appel d'offre, a attribué cette prestation à la SDEI jusqu'au 31 décembre 2012.

La SDEI réalise :

- les contrôles diagnostics de bon fonctionnement et d'entretien des installations d'assainissement non collectif existantes,
- les contrôles de conception et de bonne exécution des travaux pour les nouvelles installations (installations réhabilitées ou créées lors d'un dépôt de permis de construire).

En cas de non-conformité, les installations doivent être réhabilitées dans un délai de 4 ans. En partenariat avec Habitat et développement, la communauté de communes a mis en place une opération d'aide à la réhabilitation qui a pour objectif d'accompagner les particuliers dans leurs projets de réhabilitation. En 2011, des permanences sont assurées dans chaque mairie afin de répondre à vos questions.

Permanences Habitat et Développement 2011

	Date	Lieu
De 14 h à 17 h	Jeudi 3 février	Mairie de Violès
	Jeudi 3 mars	Mairie de Camaret sur Aygues
	Jeudi 7 avril	Mairie de Sainte Cécile les Vignes
	Jeudi 5 mai	Mairie de Sérignan du Comtat
	Jeudi 9 juin	Mairie de Piolenc
	Jeudi 7 juillet	Mairie d'Uchaux
	Jeudi 1er septembre	Mairie de Camaret sur Aygues
	Jeudi 22 septembre	Mairie de Sainte Cécile les Vignes
	Jeudi 6 octobre	Mairie de Sérignan du Comtat
	Jeudi 3 novembre	Mairie de Piolenc
	Jeudi 1er décembre	Mairie de Travaillan

De nouvelles recrues…

Les services intercommunaux comptent aujourd'hui 19 agents titulaires et 4 agents contractuels (9 au service administratif et 16 au service technique).

Quatre agents ont récemment rejoint les services de la communauté de communes. Il s'agit de :

Laurent VATAIN : ce Cécilien pure souche, âgé de 41 ans, a été recruté le 1er octobre. Chauffeur de métier, il effectue les rotations des bennes des déchetteries vers les centres d'enfouissement et de reprise des matériaux, depuis que la communauté de communes a décidé d'effectuer cette prestation en régie.

Bernard FEBRE : contractuel depuis le mois de juin, cet Uchalien polyvalent de 54 ans, qui sera nommé stagiaire le 1er janvier 2011, est affecté au service de la voirie et de la propreté urbaine.

Christian CUCHET : âgé de 39 ans, « transfuge » de la Mairie de Piolenc, il intégrera les services intercommunaux le 1er janvier prochain, par voie de mutation. Il secondera Laurent VATAIN pour le transport des bennes des déchetteries.

Anne Laure MERELLA : recrutée depuis le 15 novembre en remplacement d'Aurore FERMAL - absente pour congé maternité et congé parental - cette jeune avignonnaise de 25 ans occupe les fonctions de secrétaire particulière du directeur général des services. Elle est également affectée au service de la commande publique.

Réalisation d'un schéma directeur d'assainissement

Compétente en matière d'assainissement collectif depuis le 1er janvier 2009, la communauté de communes a donc en charge les réseaux publics de collecte des eaux usées et les stations d'épuration.

Elle a donc besoin de savoir dans quel état se trouvent les réseaux, en raison notamment de la présence d'eaux claires parasites qui s'expliquent par l'absence de séparation entre le réseau pluvial et le réseau d'eaux usées.

Pour y voir plus « clair », et pour remettre à jour des schémas communaux souvent vieux de 10 ans, la communauté de communes a décidé de réaliser son schéma directeur intercommunal d'assainissement, avec l'aval des services de l'Etat et de l'Agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse.

Le schéma directeur d'assainissement fixe les orientations fondamentales des aménagements, à moyen et à long terme, en vue d'améliorer la qualité, la fiabilité et la capacité du système d'assainissement.

En lien étroit avec les plans locaux d'urbanisme des communes, il regroupe les solutions techniques les mieux adaptées à la collecte, au traitement et au rejet des eaux usées traitées dans le milieu naturel, en tenant compte de l'urbanisation future.

La commission d'appel d'offre a attribué cette prestation au bureau d'études EGIS EAU qui dispose d'un délai d'un an pour la réaliser. Le coût total s'élève à 229 632 € TTC, avec des subventions de l'Agence de l'eau et du Conseil général de Vaucluse.

Calendrier des manifestations décembre 2010

◆ Dimanche 19

- Loto ACPG CATM à **Camaret sur Aygues** à 17 heures chorale gospel à l'Eglise de **Camaret sur Aygues**
- Lâcher de faisans à 8 heures organisé par l'amicale des chasseurs de **Violès**
- Marché de Noël à la salle des fêtes de **Piolenc**
- Loto organisé par la Boule Cécilienne à 15 heures à la petite salle des fêtes de **Sainte Cécile les Vignes**

◆ Lundi 20

- Soirée cinéma organisé par l'AFAL film tout public suivi des friandises de Noël à la salle des fêtes de **Violès**

◆ Du lundi 20 au jeudi 23

- Sculptures sur gourdes au Naturoptère de **Sérignan du Comtat** atelier adultes 3 heures /35 € et atelier enfant 1 h 15 / 10 € renseignements et réservations au 04 90 3 33 20)

◆ Vendredi 24

- Eglise Saint Michel à **Uchaux** à 22h30 veillé de Noël suivi de la messe à 23 heures.

◆ Du lundi 27 au jeudi 30

- « Les balades ornithologiques » observation des oiseaux guidés par un animateur, partez à la découverte des oiseaux hivernants en Provence rendez vous à 13h30 au naturoptère à **Sérignan du Comtat** (information et réservations au 04 90 30 33 20)
- Atelier « aquarelles naturaliste de 10h à 12 heures et de 14h à 16 heures au Naturoptère à **Sérignan du Comtat** (information et réservations au 04 90 30 33 20)

◆ Vendredi 31

- Repas de la Saint Sylvestre organisé par le bar « Chez Gégène » à **Travaillan**
- Réveillon de la Saint Sylvestre organisé par IANEN à 20h30 à la salle des fêtes La Garance –réservation au salon de coiffure MH Création ou au café de France chez Lydia à **Sérignan du Comtat**

EXPOSITIONS

◆ Du 1er au 19 décembre

- Salon des santons à la chapelle Saint Andéol de **Camaret sur Aygues** : ouvert les mercredis samedis et dimanches de 14 h à 18 h
- Crêches de noël à la maison du tourisme de **Sérignan du Comtat**
- Alain Bath peintures à l'huile, acrylique, encre de chine et pastel à la cave cooperative des Côteaux du Rhône à **Sérignan du Comtat**.

◆ Du 19 novembre au 31 décembre

- Sculptures de Cathy Caffort et de photos de Lorette Fabre à la maison du tourisme de **Sainte Cécile les Vignes**

◆ Du 11 décembre au 20 mars 2011

- Marcel Courbier à la maison du tourisme de **Sainte Cécile les Vignes**

◆ Du 17 décembre au 10 janvier

- Salon de Noël au caveau Chantecôtes de **Sainte Cécile les Vignes**

Les vœux des municipalités

◆ Piolenc
le 4 janvier 2011 à 19 h

◆ Sainte Cécile les Vignes
le 7 janvier 2011 à 19 h

◆ Travaillan
le 8 janvier 2011 à 11 h

◆ Violès
le 8 janvier 2011 à 18 h 30

◆ Sérignan du Comtat
le 13 janvier 2011 à 18 h 30

◆ Camaret sur Aygues
le 18 janvier 2011 à 18 h 30

◆ Uchaux
le 21 janvier 2011 à 18 h 30

Document labellisé
MIXTE
Papier issu de sources responsables
FSC® C018944
www.fsc.org

Communauté de Communes Aygues Ouvèze en Provence
BP 18 - Route des Iles - 84420 Piolenc - Tél. 04 90 29 46 10 - Fax 04 90 29 46 11
Site : www.ccayguesouveze.com - E-mail : accueil@ccayguesouveze.com
Directeur de la publication : Max IVAN - Journal élaboré par le service communication de la communauté de communes
Ce journal a été imprimé par l'imprimerie GRAPHOT sur papier labellisé, à l'aide d'encres à base végétale. Charte Imprim'vert®.

Triez pour moi !

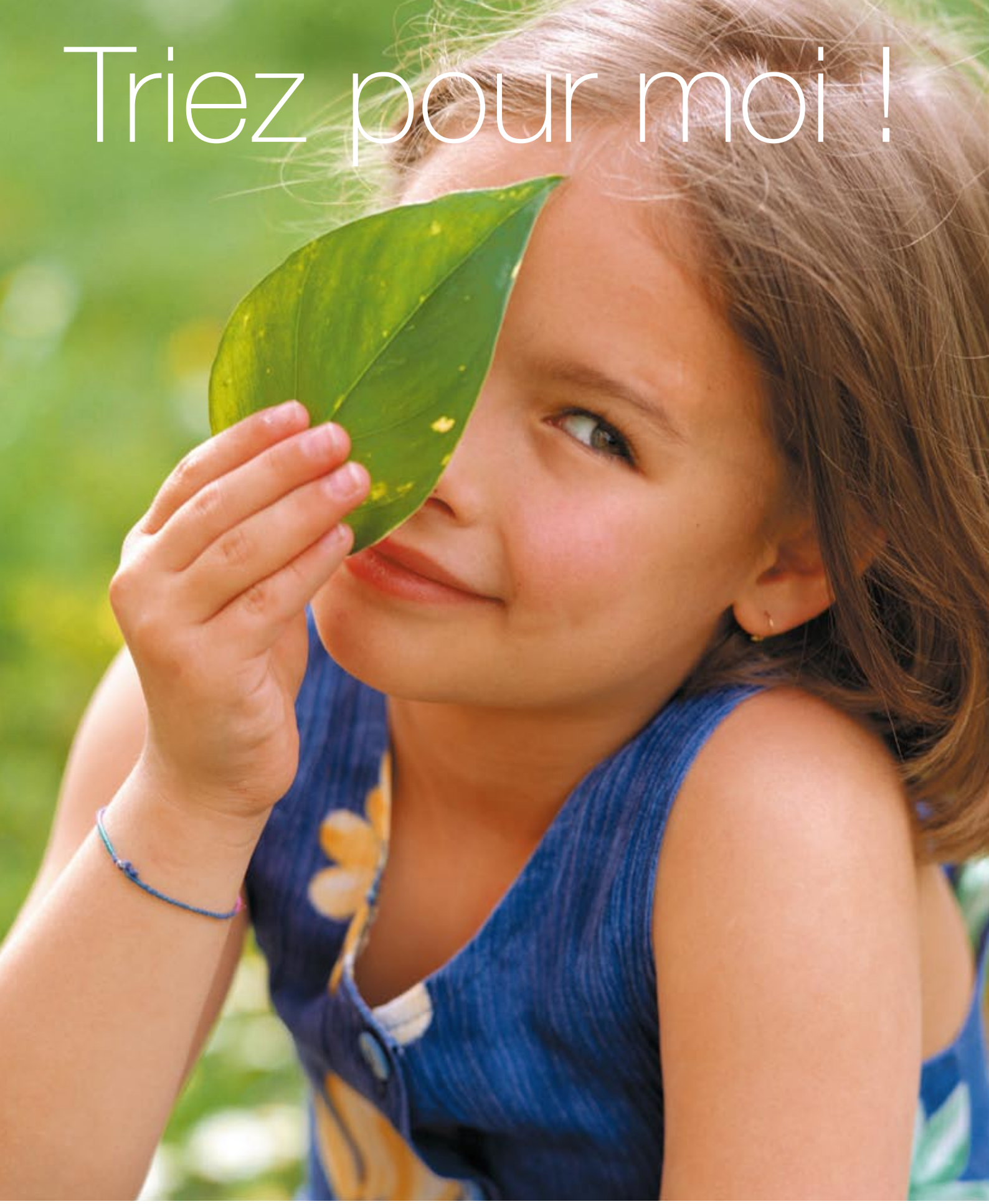

Auques Ouvèze
EN PROVENCE
Communauté de communes

l'expertise adelphe recyclage